

# **P**LAN **L**OCAL D'**U**RBANISME

---

**ECHALAS - 69**

**MODIFICATION SIMPLIFIE N° 1**

***MISE A DISPOSITION DU PUBLIC***

***D - AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES***

**ATELIER GERGONDET**





**PRÉFET  
DU RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

<b>Vienne Condrieu Agglomération</b>	
Courrier signalé <input type="checkbox"/>	
<b>28 OCT, 2021</b>	
Pour attribution,	Pour information,

*Le Préfet*

Lyon, le 20 octobre 2021

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, vous avez transmis le 11 octobre 2021, pour avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, la modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme de la commune d'Echalas.

La sous-commission mandatée par la CDPENAF en charge de l'analyse des évolutions intermédiaires ou mineures des documents d'urbanisme qui s'est réunie le 20 octobre 2021 a rendu un avis favorable sur votre projet.

Cet avis devra être versé au dossier d'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président de la CDPENAF  
La responsable de l'atelier connaissance,  
territoires durables & communication

Julie THEILLAY



Monsieur le Président  
Vienne Condrieu Agglomération  
Espace St Germain Bâtiment Antarès  
30 avenue Général Leclerc  
BP 263  
38217 Vienne Cedex



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

Le Délégué Territorial

V/Réf : courriel du 12/10/2021

Affaire suivie par Alexandra CROËS-PERDRIX

N/Réf : LB / GV / 2021-0090 L.

Dossier suivi par : Line BROUSSARD/ Gilles VAUDELIN

Tél. : 04.75.41.06.37

Mail : g.vaudelin@inao.gouv.fr

**VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION**  
**30 avenue Général Leclerc**  
**Espace Saint Germain**  
**Bât Antarès**  
**BP 263**  
**38217 VIENNE Cedex**

Valence, le 08 novembre 2021

Objet : Avis INAO projet modification simplifiée n°1 PLU Echalas (69)

Monsieur le Président,

Par courriel reçu le 12 octobre 2021, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de modification simplifiée n°1 du PLU sur la commune d'Echalas (69).

La commune d'Echalas est située dans l'aire géographique de l'AOP « Rigotte de Condrieu ». Elle appartient également aux aires de production de l'IGP « Emmental français est- central » et des IGP viticoles « Collines Rhodaniennes », « Comtés Rhodaniens » et « Méditerranée ».

Concernant la « Rigotte de Condrieu », si à ce jour aucun opérateur n'est installé sur le territoire de la commune, en revanche l'aire géographique très restreinte de cette appellation fromagère et l'impératif pour les producteurs de s'approvisionner en aliments en provenance de cette aire géographique à hauteur de 80%, rend indispensable le maintien de parcelles agricoles.

Par ailleurs, la filière viticole représente 3,302 ha de vignes plantées pour 8 exploitants (tous n'ayant pas leur siège d'exploitation sur la commune).

L'étude du dossier ne mène à aucune observation particulière de l'INAO considérant que la modification simplifiée n°1 du PLU consiste à simplifier la rédaction de la règle maximale de hauteur relative aux constructions et à rectifier une erreur en intégrant au hameau des 'Jayères', un bâti patrimonial pouvant changer de destination.

La modification ne porte pas atteinte aux orientations définies par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et n'a pas d'impact sur l'ensemble du PLU.

Le changement de destination du bâtiment au hameau des 'Jayères' n'impacte à priori pas l'agriculture, mais ne devra pas gêner l'exploitation des prairies alentours.

Je vous informe que l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence sur l'AOP et les IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma haute considération.

<b>Vienne Condrieu Agglomération</b>	
Courrier signalé <input type="checkbox"/>	
12 NOV. 2021	
Pour attribution, <i>Planif ACPI</i>	Pour information,

Pour la Directrice et par délégation,  
Le Délégué territorial,  
Emmanuel ESTOUR



Copie pour info à : DDT du Rhône 165 rue Garibaldi (Bâtiments A et B) CS 33862 69401 Lyon cedex 03